

Président : 

Association : Mirage's (loi 1901 – Multigaming)

Pôle : Administration

Statut : Bénévole

Mission principale

Le Président est le **représentant légal de l'association Mirage's**. Il assure la gestion globale, coordonne l'ensemble des pôles et garantit le respect des statuts et des valeurs de Mirage's. Il est le porte-parole officiel de l'association et il veille au bon fonctionnement administratif, organisationnel et humain.

Tâches principales

- Informer ses équipes des évolutions réglementaires et des dispositifs des politiques publiques et en identifier les perspectives pour la structure.
- Développer des projets, prendre des initiatives sur des dossiers émergents.
- Suivre avec une grande rigueur la réalisation des budgets, superviser la comptabilité et les finances de l'association
- Représenter l'association auprès des tiers (adhérents, partenaires, institutions).
- Signer les documents officiels et assurer les démarches administratives légales (préfecture, banque, assurances).
- Définir les orientations stratégiques de Mirage's avec le Conseil administratif
- Superviser et accompagner la Vice-Présidence, le Trésorier, le Secrétaire et les responsables des pôles.

- Veiller à la bonne coordination entre tous les pôles.
- Convoquer et animer les réunions du Conseil d'administration et les Assemblées Générales.
- Garantir la mise en œuvre des décisions prises collectivement.
- S'assurer de la bonne gestion des adhésions et du respect du règlement intérieur.
- Rechercher et entretenir les relations avec les partenaires, sponsors et institutions.
- Valoriser l'image et la notoriété de Mirage's.
- Encourager et soutenir les projets portés par les différents pôles.
- Être à l'écoute des membres et favoriser un climat positif.
- Prévenir et gérer les conflits internes.
- Assister aux événements clés de Mirage's (tournois, soirées communautaires et événements IRL)
- Remercier et féliciter les membres et collaborateurs pour leurs participations et engagements.
- Présenter l'association aux nouveaux membres ou partenaires et renforcer la cohésion communautaire.